1re Session, 2nd Parlement, 36 Victoria, 1873.

BILL.

Acte pour autoriser la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal à prolonger sa ligne depuis la Rivère Creuse jusqu'à un point d'intersection avec le chemin de fer Canadien du Pacifique projeté; et aussi à prolonger sa ligne jusqu'au Sault Ste. Marie, la Baie Georgienne et Lac Supérieur, ou à unir sa ligne avec toute ligne de chemin de fer aboutissant aux points ci-dessus mentionnés.

BILL PRIVÉ.

M. Louis Beaubien

OTTAWA:

imprime par Robertson, Roger & Co.

1873.